

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Jusqu'au 24 avril pour soumettre vos
candidatures au Prix Reynald-Piché**

(Beauharnois – Le 16 mars 2020) Comme l'année dernière, et à la suggestion du Conseil de la Culture, la MRC lance un appel à la communauté artistique et au milieu culturel régional pour qu'on lui soumette toute candidature d'un(e) artiste, d'un groupe ou d'un organisme en prévision de la 12^e édition du Prix Reynald-Piché. Les personnes ont **jusqu'au 24 avril** prochain pour déposer les candidatures.

On rappelle que cette distinction culturelle, accompagnée d'une bourse de 1 000\$, est accordée annuellement à tout artiste, groupe d'individus, artisan, intervenant ou organisme culturel s'étant illustré au cours des dernières années. En décernant ce prix, la MRC et son Conseil de la Culture ont pour objectif de récompenser l'excellence culturelle sur le territoire.

- Proposer des candidat(e)s -

Pour soumettre un(e) candidat(e), veuillez transmettre une lettre expliquant les motifs de la mise en candidature. La lettre doit comprendre les coordonnées complètes, incluant l'adresse de courrier électronique de la personne qui soumet le dossier de candidature, ainsi que les coordonnées du candidat proposé.

Les dossiers doivent être soumis par courriel ou par la poste, **au plus tard le vendredi 24 avril à midi**, au 2, rue Ellice, Beauharnois, J6N 1W6, à l'attention de la coordonnatrice au développement culturel, madame Catherine Parent (c.parent@mrc-beauharnois-salaberry.com).

- Conditions et critères d'évaluation -

La MRC précise qu'on ne peut se porter soi-même candidat ou candidate. On ne peut également présenter une candidature à titre posthume.

Quant aux critères d'évaluation, ceux-ci s'appliqueront à « *Tout artiste, artisan, groupe ou intervenant culturel, résidant de la MRC ou ayant maintenu et développé tout au cours de sa carrière un lien durable avec le territoire de la MRC et dont sa pratique artistique est reliée à l'une des 7 familles culturelles reconnues* ».

Pour obtenir tous les détails concernant le processus de sélection, et les critères d'évaluation, veuillez consulter le site Internet de la MRC au www.mrc-beauharnois-salaberry.com.

- Sélection et soirée d'attribution -

Les dossiers déposés seront analysés et évalués par un comité d'attribution formé de l'ensemble des membres du Conseil de la Culture qui transmettront par la suite leurs recommandations au Conseil des maires de la MRC. La remise du *Prix Reynald-Piché* s'effectuera par la suite lors d'une soirée d'attribution vers les mois de mai ou de juin prochain.

Vous connaissez un(e) candidat(e) potentiel(le) ? Son parcours artistique vous apparaît d'envergure ? N'hésitez pas et faites-nous parvenir sa candidature avant le 24 avril prochain. Nous comptons sur vous !

-

30

-

MRC de Beauharnois-Salaberry

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450. 225.0870 p. 226
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com